Docusign Envelope ID: 29CB1314-33FF-4AEC-A094-FF1A3B1C557F

FORVIS MAZARS SA
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 8.320.000 euros
Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE
784 824 153 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 6 FEVRIER 2025

Extrait du procès–verbal

……..

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire et après avoir pris acte que les mandats de tous les membres du Conseil de Surveillance expirent à l'issue de la présente Assemblée, décide, en application de l'article 19.1 des statuts, que le Conseil de Surveillance de la Société sera désormais composé de sept (7) membres.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 744817 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 17514 voix ayant voté contre et 1600 voix s'étant abstenues.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, décide de renouveler les fonctions de membre du Conseil de Surveillance de Madame Marine CAMBOLIN, arrivées à expiration, pour une nouvelle durée de quatre (4) ans qui prendra fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue après l'élection des membres de l'Exécutif France du Groupe FORVIS MAZARS SA prévue fin 2028.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Docusign Envelope ID: 29CB1314-33FF-4AEC-A094-FF1A3B1C557F

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 664952 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 68321 voix ayant voté contre et 30658 voix s'étant abstenues.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, décide de renouveler les fonctions de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Laurent INARD arrivées à expiration, pour une nouvelle durée de quatre (4) ans qui prendra fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue après l'élection des membres de l'Exécutif France du Groupe FORVIS MAZARS SA prévue fin 2028.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 715844 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 27543 voix ayant voté contre et 20544 voix s'étant abstenues.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, décide de renouveler les fonctions de membre du Conseil de Surveillance de Madame Ariane MIGNON, arrivées à expiration, pour une nouvelle durée de quatre (4) ans qui prendra fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue après l'élection des membres de l'Exécutif France du Groupe FORVIS MAZARS SA prévue fin 2028.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 680333 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 57353 voix ayant voté contre et 26245 voix s'étant abstenues.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, décide de renouveler les fonctions de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Dominique MULLER, arrivées à expiration, pour une nouvelle durée de

Docusign Envelope ID: 29CB1314-33FF-4AEC-A094-FF1A3B1C557F

quatre (4) ans qui prendra fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue après l'élection des membres de l'Exécutif France du Groupe FORVIS MAZARS SA prévue fin 2028.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 708468 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 30179 voix ayant voté contre et 25284 voix s'étant abstenues.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, décide de nommer Madame Eve MARTINEAU, née le 18 novembre 1986, à REIMS, de nationalité française, demeurant 9, rue Eric Tabarly, 44800 SAINT-HERBLAIN, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de quatre (4) ans qui prendra fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue après l'élection des membres de l'Exécutif France du Groupe FORVIS MAZARS SA prévue en 2028.

Madame Eve MARTINEAU a fait savoir par avance qu'elle acceptait cette nomination et a déclaré n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ces fonctions.

Elle reconnait avoir pris connaissance des dispositions du Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance, qu'elle s'engage d'ores et déjà à signer pour acceptation.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 736032 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 15487 voix ayant voté contre et 12412 voix s'étant abstenues.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, décide de nommer Madame Florence PAGE, née le 13 août 1983, à RENNES, de nationalité française, demeurant 22, rue de Tocqueville, 75017 PARIS, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de quatre (4) ans qui prendra fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire des

Docusign Envelope ID: 29CB1314-33FF-4AEC-A094-FF1A3B1C557F

actionnaires tenue après l'élection des membres de l'Exécutif France du groupe FORVIS MAZARS prévue en 2028.

Madame Florence PAGE a fait savoir par avance qu'elle acceptait cette nomination et a déclaré n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ces fonctions.

Elle reconnait avoir pris connaissance des dispositions du Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance, qu'elle s'engage d'ores et déjà à signer pour acceptation.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 688588 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 48707 voix ayant voté contre et 26636 voix s'étant abstenues.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, décide de nommer Monsieur Florent ROHLES, né le 3 février 1978, à THIONVILLE, de nationalité française, demeurant 16, rue du Japon, 31400 Toulouse, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de quatre (4) ans qui prendra fin à l'issue de la première Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue après l'élection des membres de l'Exécutif France du Groupe FORVIS MAZARS SA prévue en 2028.

Monsieur Florent ROHLES a fait savoir par avance qu'il acceptait cette nomination et a déclaré n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ces fonctions.

Il reconnait avoir pris connaissance des dispositions du Règlement Intérieur du Conseil de Surveillance, qu'il s'engage d'ores et déjà à signer pour acceptation.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 719214 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 28072 voix ayant voté contre et 16645 voix s'étant abstenues.

Docusign Envelope ID: 29CB1314-33FF-4AEC-A094-FF1A3B1C557F

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 763731 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 0 voix ayant voté contre et 200 voix s'étant abstenues.

…….

DocuSigned by:
Olivier LENEL
ACDCA7596C8345E...

Extrait certifié conforme
Olivier LENEL
Président du Directoire